

Rapport de transparence 30 avril 2025



Préambules



TEXTES APPLICABLES

Conformément à l'article R 823-21 du Code de Commerce transposant les dispositions de l'article 13 du règlement (UE) n° 537/2014 du 16 avril 2014, les commissaires aux comptes désignés auprès d'entités d'intérêt public ou d'une société de financement publient sur leur site internet, dans les quatre mois suivant la clôture de l'exercice, un rapport de transparence.

RAPPORT DE TRANSPARENCE SEPARÉ

Le groupe de travail sur le rapport de transparence a opté en faveur d'un rapport séparé plutôt que de noyer ces informations dans le cadre plus général d'un rapport annuel. Il a opté pour la version proposée par la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes, comprenant les informations requises légalement ainsi que celles qui lui paraissaient utiles dans un objectif de transparence.

Les informations contenues dans ce rapport donnent une image fidèle de la situation du Groupe BBM au 31 décembre 2024.



Sommaire

1 - Présentation du groupe BBM	2
2 - Notre gestion des risques du groupe	12
2.1 - Notre indépendance	13
2.2 - Notre contrôle qualité	15
3 - Nos clients	18
3.1 - Notre chiffre d'affaires	19
3.2 - Nos clients ETI et EIP	20
4 - Nos ressources humaines	21
4.1 - Nos collaborateurs	22
4.2 - Nos associés	25
4.3 - La formation continue	26
5 - Déclaration de l'organe de direction	28





30







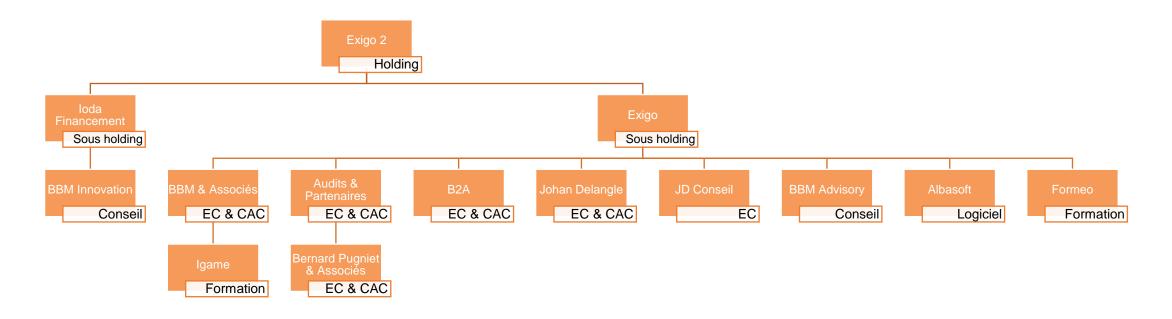
- Le groupe BBM (http://www.groupebbm.com) comporte au 31 décembre 2024 13 associés, tous étant inscrits en tant que commissaires aux comptes auprès de la CRCC Dauphiné Savoie et Lyon Riom.
- La direction est assurée par l'ensemble des associés d'Exigo et Exigo 2 sous la présidence de Thomas Spalanzani. Le département audit du groupe est placé sous la responsabilité opérationnelle d'Antoine Sirand en collaboration avec le comité de direction du groupe. Les associés signataires de mandats de commissariat aux comptes sont au 31 décembre 2024 :
 - · Attika Bellahcene Guerin
 - Sandrine Chaboud
 - · Jean Philippe Bret,
 - · Antoine Sirand,
 - · Johan Delangle,
 - · Laurent Cohn,
 - · Gilles Bourguignon
 - · Franck Serratrice,
 - · Vincent Bouvier,
 - Thomas Spalanzani.
 - Franck Girolet



Maria Helena Antunes, Franck Girolet et Stéphane Bertolotti, tous trois commissaires aux comptes associés également, ne sont actuellement pas signataires de mandats au 31 décembre 2023.



L'organigramme du groupe





Nos entités opérationnelles en matière de commissariat aux comptes

BBM & Associés

Activité d'expertise comptable, audit et conseil

8, rue de la Tuilerie 38170 Seyssinet Pariset

Audits & Partenaires

Activité d'expertise comptable, audit et conseil

8, rue de la Tuilerie 38170 Seyssinet Pariset

Bernard Pugniet & Associés

Activité d'audit exclusivement

8, rue de la Tuilerie 38170 Seyssinet Pariset

B2A

Activité d'expertise comptable, audit et conseil

1, place d'Apvril 38000 Grenoble

Johan Delangle

Audit

74, rue de Bonnel 69003 Lyon (depuis mars 2025)





Nos autres entités opérationnelles

JD Conseils

Expertise comptable & conseil

70, rue Jacques Louis Henon 69004 Lyon

BBM Innovation

Société de conseil destiné à l'accompagnement des sociétés innovantes : dossiers CIR, recherche de financements, levée de fonds

h8, rue de la Tuilerie 38170 Seyssinet Pariset

BBM Advisory

Accompagnement de regroupement d'entreprises

h8, rue de la Tuilerie 38170 Seyssinet Pariset

Igame

Organisme de formation

8, rue de la Tuilerie 38170 Seyssinet Pariset

Formeo

Formation

8, rue de la Tuilerie 38170 Seyssinet Pariset

Albasoft

Développement d'une solution de reporting dédiée au secteur de l'imagerie médicale

5, boulevard Gabriel Ghuist'hau 44000 Nantes





Les mandats de commissariat aux comptes sont portés par BBM & Associés, Audits & Partenaires, Bernard Pugniet & Associés, Johan Delangle et B2A, cependant quelques mandats sont exercés en nom propre par des personnes physiques associées dans le cadre de contrats d'exclusivité.

Dans le cadre de ce rapport de transparence, seules les activités d'audit sont développées, à savoir l'audit légal et l'audit contractuel :

- L'audit légal correspond à nos missions de commissariat aux comptes, réalisées dans le respect de la réglementation et des normes d'exercice professionnel homologuées (NEP),
- L'audit contractuel, prenant principalement la forme d'audits d'acquisition dans le cadre d'opérations de rapprochements d'entreprises, et ce dans le respect du code de déontologie.

Le cabinet est essentiellement implanté dans le sillon Rhône Alpin avec 6 sites :

- En Isère dans l'agglomération grenobloise : Lyon, Grenoble, Montbonnot Saint Martin et Seyssinet Pariset,
- En Savoie dans l'agglomération chambérienne : La Ravoire,
- En Haute Savoie en périphérie d'Annecy : Argonay.

Et dispose de 3 autres bureaux situés à Brettevile sur Odon (proximité de Caen), au Havre ainsi qu'à Lucciana (Corse).





Outre son activité d'audit, le groupe BBM exerce des activités :

- D'expertise-comptable,
- Conseil,
- Formation.

Le groupe BBM est indépendant, n'appartient et n'adhère à aucun réseau et n'est membre d'aucune association technique.







Le groupe BBM est organisé autour des 13 associés, sous la responsabilité desquels interviennent des responsables de mission et des assistants.

Notre gouvernance s'articule de la manière suivante :

Le président

Thomas Spalanzani

L'assemblée générale des associés

•Réunion à minima annuelle

Le comité de direction

- •Elu pour 3 ans
- •Réunions hebdomadaires
- Mise en place de la politique générale du cabinet
- Membres
- Thomas Spalanzani
- Laurent Cohn
- Jean Philippe Bret
- ·Stéphane Bertolotti

Les réunions d'associés

- A minima trimestrielles
- Définissent la politique générale du cabinet
- Echanges sur l'évolution de l'activité
- Organisation interne

Les réunions cadres

•Tous les cadres :

- mensuelles et ont notamment pour objectif de permettre les échanges ascendants et descendants entre associés et cadres en vue de fluidifier la communication interne, d'harmoniser les process entre les sites et les groupes et d'identifier les axes d'améliorations dans le fonctionnement des équipes. Deux fois par an sont organisées des réunions plénières regroupant l'ensemble de tous les cadres du groupe, indépendamment du site auxquels ils se rattachent.
- <u>Cadres audits</u>: réunions hebdomadaires sur le fonctionnement du service

Divers comités de pilotage

 Projets opérationnels transversaux





2 - Notre gestion des risques du groupe



2.1 – Notre indépendance

2.1.1 - Description des procédures d'indépendances mises en place au niveau du groupe BBM

Conformément au code de déontologie, le groupe veille au respect de son indépendance, ainsi que de celle de ses associés et de ses collaborateurs vis-à-vis des clients.

Le respect de ces règles se fait dès le recrutement, avec la signature d'une déclaration d'indépendance à laquelle est annexée la liste des clients du cabinet, ainsi que d'une charte d'éthique. Chaque année, tous les intervenants sur des missions de commissariat aux comptes sont appelés à signer la même déclaration d'indépendance, à laquelle est annexée la liste réactualisée des mandats du groupe.

Lors de l'acceptation d'un nouveau mandat, des procédures sont menées visant à s'assurer de l'absence d'incompatibilité et de tout lien ou situation mettant en cause l'indépendance du cabinet, de ses associés et membres. Elles sont renouvelées chaque année, pour chaque mandat.

Conformément au code de déontologie, une procédure a été mise en place afin d'assurer la rotation des signataires sur les mandats EIP.

Enfin, le groupe veille à ce qu'aucun client, directement ou indirectement, sur une base consolidée, ne représente plus de 10% de son activité globale.

2.1 – Notre indépendance

2.1.2 - Déclaration relative à la vérification interne de l'indépendance du groupe BBM

Le responsable du service audit s'assure, annuellement, de :

- La mise à jour de la déclaration d'indépendance et de ses annexes,
- De l'exhaustivité de la collecte de ces déclarations (collaborateurs internes et éventuels sous-traitants).

Les signataires attestent que le Groupe BBM respecte ses obligations en matière d'indépendance.





2.2 – Notre contrôle qualité

2.2.1 - Description du système interne de contrôle qualité

La culture interne du cabinet est fondée sur la reconnaissance de la qualité en tant qu'élément primordial de la réalisation d'une mission.

Le premier contrôle de la qualité en interne est réalisé au quotidien par les collaborateurs en s'assurant du respect de la méthodologie et des outils notamment en ayant recours à un logiciel spécifique qui permet de traiter la mission dans son ensemble :

- Planification des travaux,
- Organisation standardisée des dossiers,
- Structure de plan de mission et note de synthèse,
- Questionnaires.
- Supervision des travaux.

A travers les revues de dossier, le cabinet s'assure de l'homogénéité de l'application des méthodes d'audit et vérifie que les procédures mises en place sont adaptées et fonctionnent efficacement.

Un Guide d'exercice professionnel du Groupe a été mis en place. Mis à jour annuellement, il présente les procédures mises en œuvre au sein du Groupe BBM et les principaux outils à disposition des collaborateurs.

2.2 – Notre contrôle qualité

2.2.2 - Description du système interne de contrôle qualité

Annuellement, un point sur la conformité d'application des procédures est réalisé et le Plan d'Actions Qualité est adapté si nécessaire. Le Plan d'Actions Qualité est validé chaque année par le collège des associés.

Le responsable du département Audit, agissant en qualité de responsable qualité, s'assure de l'application rigoureuse des procédures mises en place, du suivi de leur mise à jour et atteste de l'efficience du contrôle interne du cabinet qui permet de lui fournir une assurance raisonnable d'une conformité aux normes professionnelles et aux obligations légales et réglementaires.

En matière de typologie de mandats spécifiques, les procédures du Guide Professionnel d'exercice du Groupe BBM intègrent, outre les dispositifs présentés ci-dessus, pour tous les établissements de crédit et les sociétés dont les titres sont cotés, une revue indépendante annuelle.



2.2 – Notre contrôle qualité

2.2.3 - Historique du contrôle qualité CNCC (article R.821-261 du Code de Commerce)

Périmètre	Nature	Année concernée
Groupe BBM hors Audits & Partenaires et Bernard Pugniet & Associés	CNCC	2004 à 2006
Audits & Partenaires et Bernard & Pugniet & Associés	H2A	2004 & 2009
Groupe BBM	H2A	2011, 2014, 2017, 2021 & 2023
B2A (entrée en 2023)	CNCC H2A	2017 2011
Fidurel (société absorbée)	H2A	2012 & 2015





3 - Nos clients

3 – Nos clients

3.1 - Notre chiffre d'affaires

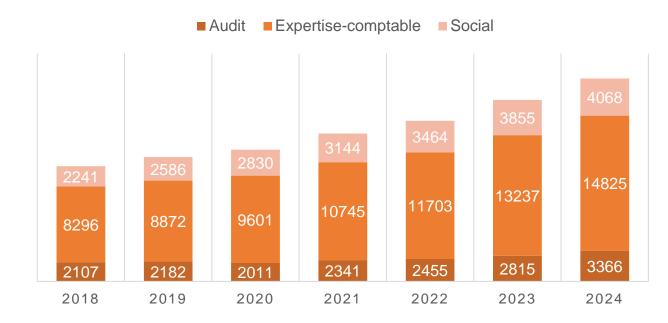
2024 a été marquée par les incidences en année pleine des **entrées en périmètre de 2023** de :

- B2A le 26 juillet 2023 : CA de 1.043 K€ sur le second semestre et 1.992 sur 2024
- JD Conseils et Johan
 Delangle le 22 décembre
 2023 : aucune incidence en matière de CA en 2023 et 231 K€ en 2024

CA groupe BBM

12 644

13 640



18 864

22 259

17 622

En K€	2018	2019	2020	2021	2022	2023 (*)	2024	* dont B2A
Audit	2 107	2 182	2 011	2 341	2 455	2 395	3 366	420
Expertise-comptable	8 296	8 872	9 601	10 745	11 703	12 688	14 825	549
Social	2 241	2 586	2 830	3 144	3 464	3 781	4 068	74

16 230

14 442



1 043

3 – Nos clients

3.2 - Nos clients

Nos clients ETI













Nos établissements de crédits





• Nos clients cotés sur Eurnoxet Paris, Euronext Access et Euronext Growth











4.1 - Nos collaborateurs

Le groupe BBM compte, au 31 décembre 2024, 259 collaborateurs hors associés, répartis sur nos 7 sites de Grenoble, Montbonnot Saint Martin, Seyssinet Pariset, La Ravoire, Argonay, Le Havre, Lucciana et Bretteville sur Odon.

Les collaborateurs sont spécialisés par activité (audit, social et expertise-comptable). Seuls les experts-comptables stagiaires sont susceptibles d'intervenir sur deux métiers différents (expertise-comptable et audit), mais dans une répartition oscillant entre 90 / 10% et 95 / 5%, ainsi que nos fiscalistes et juristes en droit social.

En matière d'audit, le recrutement est centralisé par l'associé responsable du service.

La planification des collaborateurs sur les différentes missions est réalisée annuellement par l'associé responsable du service audit en fonction :

- Des compétences spécifiques de chacun,
- De leur expérience,
- De leur plan de progression.

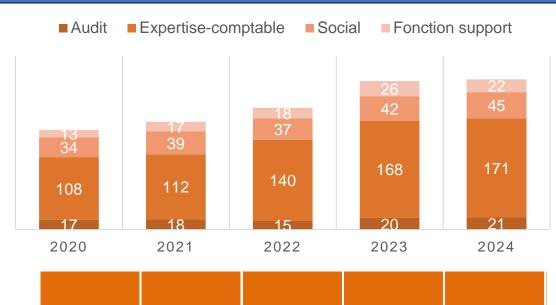
Des réunions de planning sont également réalisées afin d'ajuster la charge de travail de chacun et de gérer les conflits de planning.



4.1 - Nos collaborateurs

Pour mémoire, 2023 a été marquée par les incidences des **entrées en périmètre** de :

- B2A le 26 juillet 2023 : 17 personnes au 31 décembre 2023
- JD Conseils et Johan Delangle le 22 décembre 2023 : 9 personnes au 31 décembre 2023



	2020	2021	2022	2023 (*)	2024
Effectif de clôture					
Audit	17	18	15	20	21
Expertise-comptable	108	112	140	168	171
Social	34	39	37	42	45
Fonction support	13	17	18	26	22
Total	172	186	210	256	259



* dont B2A,

JD Conseils & Johan

Delangle

5

26

4.2 - Nos collaborateurs



20 collaborateurs totalement dédiés à l'activité d'audit à plein temps

Une équipe de responsables de mission trés expérimentée

7 responsables de mission dont :

- Quatre Diplômés d'Expertise Comptable (DEC), et 1 commissaire aux comptes
- Un expert-comptable stagiaire,
- Quatre disposant de plus de 10 ans d'expérience.



Une équipe de collaborateurs formés

- Tous les intervenants ont une **formation initiale comptable et économique** de minimum **master 2**,
- Des collaborateurs spécialisés sur les établissements de crédits,
- Un plan de formation régulier intégrant les IFRS et la consolidation
- Des **expertises sectorielles** spécifiques avec des plans de formation dédiés : coopératives agricoles, automobiles, innovation, médical





4.2 - Nos associés

Le groupe BBM ne compte aucun associé à l'international.

Il compte 13 associés en France, tous inscrits en tant que commissaires aux comptes auprès des CRCC Dauphiné Savoie et Lyon Riom.

La rémunération des associés du cabinet BBM et Associés se base sur les modalités suivantes :

- Une rémunération annuelle fixe définie en début d'année,
- Une prime variable assise sur l'atteinte d'objectifs fixés par le comité de direction en début d'année
- le cas échéant, des dividendes.



4.3 - La formation

La politique du cabinet

Le plan de formation a pour vocation de s'inscrire dans une démarche de stratégie globale du groupe et d'en être le reflet. Le plan de formation s'appuie sur les objectifs ou prestations affichés vis-à-vis des clients, prospects ou prescripteurs du Groupe BBM et le constat des besoins immédiats du cabinet par rapport à :

- Une obligation légale de formation (convention collective, Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes, Ordre des Experts-Comptables, législation sociale),
- Des demandes exprimées ou ressenties,
- Des outils de travail et des exigences de compétences liées à la technicité des dossiers traités.

Basé sur une description des métiers du Groupe BBM, il doit conduire à un maintien (continuer d'assurer des prestations de qualité / gestion du risque) ou un développement des connaissances et compétences, mais également à une évolution ou adaptation des comportements (savoir-être).



4.4 - La formation

Le plan de formation a notamment pour objectifs :

- D'améliorer la performance collective,
- De maintenir ou développer des compétences dans un souci de cohérence entre les objectifs stratégiques et les ressources disponibles au sein des différentes entités du groupe,
- De motiver et fidéliser les collaborateurs clés du cabinet.

En ce qui concerne les secteurs d'activité spécifiques, tous les intervenants sur les mandats établissement de crédit suivent une formation spécifique animée par un organisme spécialisé et reconnu dans ce secteur.

Déclarations quant au respect des obligations légales en matière de formation professionnelle

Les signataires attestent que les associés du Groupe BBM respectent les obligations en termes de formation des articles R.822-61 et L.822-4 du Code de Commerce au 31 décembre 2024.





5 - Déclaration de l'organe de direction

5 - Déclaration de l'organe de direction

En notre qualité de co-gérants de la société holding EXIGO 2, de président du groupe BBM, et de responsable du service audit et conformément à l'application de l'article R.823-21 du Code de Commerce, nous attestons que les informations décrites dans le présent rapport de transparence sont conformes à la réalité et qu'elles font l'objet d'un suivi et d'évaluations régulières destinés à s'assurer de leur qualité, notamment en ce qui concerne les éléments sur :

- La description du système interne de contrôle qualité et l'efficacité de son fonctionnement,
- La vérification de l'existence de procédures relatives aux pratiques d'indépendance mises en place au sein du cabinet,
- Le respect des dispositions en matière de formation continue.

Thomas Spalanzani Président du groupe BBM

Cogérant d'Exigo 2 et de Bernard Pugniet &
Associés
Directeur général de BBM & Associés et d'Audits
& Partenaires
Thomas Spalanzani@groupebbm.com

Antoine Sirand
Responsable du service audit

Cogérant d'Exigo 2 et de Bernard Pugniet & Associés
Directeur général de BBM & Associés, B2A et d'Audits & Partenaires
Antoine.sirand@groupebbm.com





6 - Annexes

- Les implantations BBM en France et ses partenaires



7 sites en France



300 professionnels



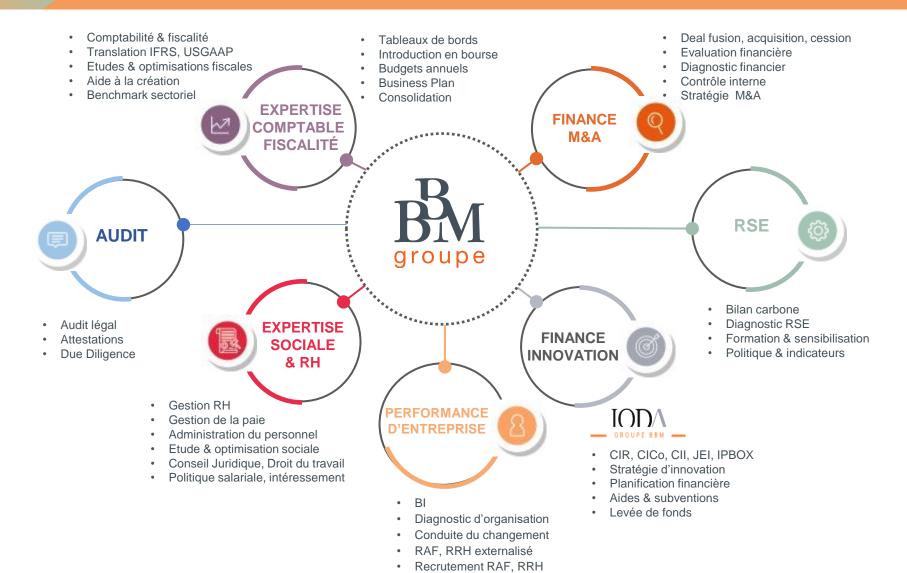
13 associés







- Le groupe BBM : missions et services





- Expertise sectorielle







Santé



Innovation

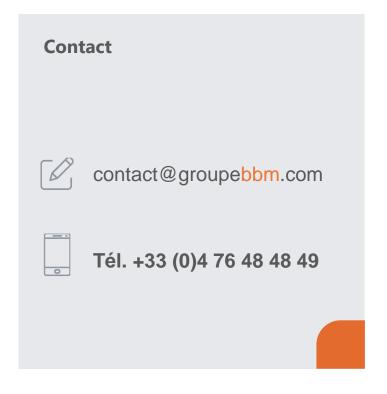


International





Contacts





www.groupebbm.com

